

## Compte rendu du conseil municipal du 08 mars 2022

**Etaient présents** : Christian GUILBERT, Cédric LEMONNIER, Bertrand RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Jacques GUERIN, Christian EON

**Absents excusés** : Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE, Evelyne ROMMES, Marie LECOULPIER  
**Secrétaire de séance** : Vanessa SAMSON

### **2022-08—COMPTE DE GESTION 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention, **APPROUVE** les comptes de gestion présentés,

Lotissement du lavoir : résultat de fonctionnement (déficit) de 48 208.67 €

Lotissement du clos fournier : résultat de fonctionnement (excédent) de 18 412.01 €

Commune : résultat de fonctionnement (excédent) de 504 881.42 €  
résultat d'investissement (déficit) de 188 194.26 €

### **2022-09—COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET GENERAL COMMUNE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** le compte administratif présenté,  
**ARRETE** comme suit les opérations de l'exercice 2021

#### **Section de fonctionnement :**

Recette 2021	559 806.48
Dépenses 2021	438 668.63
Résultat 2021(excédent)	121 137.85
Excédent antérieur reporté	383 743.57
<b>Résultat total excédent</b>	<b>504 881.42</b>

#### **Section d'investissement :**

Recette 2021	152 861.88
Dépenses 2021	263 379.02
Résultat 2021(déficit)	110 517.14
Déficit antérieur reporté	36 081.12
<b>Résultat total déficit</b>	<b>- 146 598.26</b>

Reste à réaliser dépenses 80 066.00

Reste à réaliser recettes 38 470.00

**Besoin d'affectation 188 194.26**

**DECIDE** d'affecter à la section d'investissement 188 194.26 € et précise que cette reprise fera l'objet d'un titre de recettes au compte 1068 du budget primitif 2022.

L'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 du budget primitif 2022 sera donc de 316 687.16 €.

### **2022-10—COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET BUDGET PRIMITIF 2022 LOTISSEMENT DU LAVOIR**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 9 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** le compte administratif présenté,  
**ARRETE** comme suit les opérations de l'exercice 2021

#### **Section de fonctionnement :**

Recettes 2021	21 500.00
Dépenses 2021	0.46
Résultats 2021	21 499.54
Déficit antérieur reporté	- 69 708.21
<b>Résultat total</b>	<b>- 48 208.67</b>

Le résultat de fonctionnement sera repris au 002 du budget primitif 2022.

Monsieur le Maire présente ensuite le budget 2022, il précise que le dernier terrain à vendre représentera une recette de 20 875 euros. Le déficit final sera donc de 27 333.67 qui sera financé par le budget communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** le budget primitif 2022 qui s'équilibre à la somme de 48 208.67 € en section de fonctionnement.

### **2022-11—COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET BUDGET PRIMITIF 2022 LOTISSEMENT DU CLOS FOURNIER**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 9 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** le compte administratif présenté,  
**ARRETE** comme suit les opérations de l'exercice 2021

<b>Section de fonctionnement :</b>	Recettes 2021	81 067.00
	Dépenses 2021	2.26
	Résultat 2021 (excédent)	81 064.74
	Déficit antérieur reporté	- 62 652.73
	<b>Résultat total</b>	<b>18 412.01</b>

Le résultat de fonctionnement sera repris au 002 du budget primitif 2022 et fera l'objet d'un reversement sur le budget communal, afin de clôturer cette tranche.

Monsieur le Maire présente ensuite le budget 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention **VOTE** le budget primitif 2022 qui s'équilibre à la somme de 254 412.01 € en section de fonctionnement et à 236 000 € en section d'investissement.

## **2022-12—BUDGET PRIMITIF 2022 et VOTE DES TAUX 2022**

Monsieur le Maire présente le budget communal établi par la commission des finances, il précise que cette année, les bases fixées par l'état ont augmenté de 3.25%, et que la commission des finances a établi ce budget sans changer les taux. Il propose donc le taux du foncier bâti pour 2022 à 34.95%, et le taux du foncier non bâti à 84.35%.

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** le budget primitif qui s'équilibre à la somme de 898 686.17 € en fonctionnement et 419 814.26 € en investissement.

**DECIDE** de fixer les taux suivants pour 2022, pour un produit total final de 182 629 € :

	Taux	Produit attendu
Taxe foncière bâti (TFB)	<b>34.95%</b>	225 253 € (-78 319 € de contribution coefficient correcteur et +7 269 € de taxe habitation pour les résidences secondaires)
Taxe foncière non bâti (TFNB)	<b>84.35%</b>	28 426 €

## **2022-13—AVENANT N° 1 MARCHE LIAISON DOUCE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de modifications concernant le marché pour la liaison douce. Sur proposition du Maître d'œuvre, il convient de voter les modifications suivantes :

Augmentation de l'enveloppe des travaux de 175 740.35 € HT à 181 627.65 € HT  
Allongement du délai des travaux de 4 mois.

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** l'avenant pour un montant total supplémentaire de 5 887.30 € HT.

**VOTE** le report du délai des travaux.

## **2022-14—DETAIL DES PAIEMENTS AU COMPTE 6232**

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 10 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** la liste suivante :

- Sapins de Noël
- Annonces décès dans journaux
- Cérémonies des 19/03, 08/05 et 11/11 (apéritifs et fleurs)
- Repas budget pour les élus, la secrétaire et le trésorier
- Apéritif et prix pour concours fleurissement communal
- Repas pour bénévoles du fleurissement et du jury
- Repas pour remise des prix et visites fleurissement avec le pays touristique
- Cadeaux de naissance ou de mariage pour élus et personnel communal en activité
- Pot et cadeau départ en retraite, ou départ de la commune pour personnel communal en activité
- Remises de médailles (apéritif, fleurs, cadeau)
- Repas annuels pour élus, personnel communal et leurs conjoints
- Pots pour inaugurations diverses
- Vœux du Maire
- Chèque cado (pour les employés une fois par an)
- Repas pour réunion de suivi de chantier
- Journée citoyenne
- Café citoyen

◆◆◆◆